



Communiqué de presse, Grasse le 25 janvier 2011

LES RENCONTRES ECONOMIQUES DU POLE AZUR PROVENCE

PROCHAIN RENDEZ-VOUS : LUNDI 07 FEVRIER 2011
De 18h00 à 20h00
Théâtre de Grasse

Le Mécénat d'entreprise

Le Pays de Grasse particulièrement dynamique sur le plan économique avec une concentration importante d'entreprises internationales, un tissu de plus de 5000 entreprises et de 25000 emplois; c'est tout naturellement que la Direction du développement économique de Pôle Azur Provence a initié depuis 2007 les « Rencontres Economiques de Pôle Azur Provence » pour mieux informer et développer son tissu économique.

Ces rencontres, dédiées aux entreprises du territoire de la communauté d'agglomération Pôle Azur Provence, ont pour vocation de s'interroger sur le rôle et les synergies des différents acteurs du territoire, de développer un réseau entre les entreprises et collectivités, de confronter les points de vue de chefs d'entreprises (PME, TPe et grandes entreprises) ou encore de dynamiser la relation entre les entreprises, les jeunes créateurs, les partenaires institutionnels, et/ ou associations.

Chaque année, le Pôle Azur Provence organise 5 rencontres économiques. Le prochain rendez-vous du **Lundi 7 février 2011 à 18H00**, développera le thème du « **Mécénat d'entreprise** », dans un cadre très approprié : **Le Théâtre de Grasse**.

➤ *Qu'entend-on par mécénat d'entreprise ?*

« *Le mécénat consiste pour une entreprise à faire un don en numéraire, en nature ou en compétences, à un organisme d'intérêt général, sans attendre en retour de contrepartie équivalente* ».

Autrement dit, c'est un moyen de communication pour l'entreprise, un élément de sa stratégie. C'est une façon pour elle d'affirmer son intérêt pour son environnement culturel et social et d'apparaître là où le public ne l'attend pas. Il permet à l'entreprise d'enrichir son image par son association à des causes d'intérêt général, gratifiantes et sympathiques.

➤ *Le mécénat, un nouvel art de communiquer*

Le mécénat valorise l'image institutionnelle de l'entreprise, il est sa signature. Le mécénat d'entreprise est à la fois un outil de communication externe (il permet à l'entreprise de mettre en valeur son image, son histoire, ses métiers), mais aussi un outil de communication interne (il permet à l'entreprise de sensibiliser ses salariés autour de causes d'intérêt général qu'elle soutient).

➤ *Le mécénat, un enrichissement mutuel*

Si le mécénat est un moyen de communication, il ne se limite pas à ce seul aspect. De nombreuses entreprises assignent certes à leur politique de mécénat des objectifs en termes de communication, mais le mécénat peut produire bien d'autres effets.

S'il permet d'introduire de nouvelles valeurs dans l'entreprise, de favoriser son intégration dans son environnement qu'il soit social, culturel, humain ou naturel, il a aussi pour vocation de permettre à l'entreprise de rencontrer les partenaires habituels, les pouvoirs publics, les collectivités territoriales, les collaborateurs, les clients,..., dans un contexte nouveau, riche en occasion de dialogue et d'échanges.

Dans ce cadre, le mécénat offre aux salariés la possibilité de s'enrichir de nouvelles expériences et d'autres modes de travail, de gestion et de production.

Rencontre entre deux mondes qui souvent s'ignorent, le mécénat est un véritable partenariat qui permet à l'entreprise et à son partenaire de s'enrichir l'un l'autre de leurs différences mutuelles.

➤ *Le programme de la rencontre et intervenants*

Ordre du jour :

- Acte I : Qu'est ce que le Mécénat ?
- Acte II : Témoignages : culture et entreprises se rencontrent
- Acte III : En scène pour vos questions !
- Dernier Acte : Cocktail en comédie !

Intervenants :

- Stéphane Alexandre (FIDAL)
- Jean-Philippe Walryck (Lyonnaise des eaux)
- Jean Flores (Théâtre de Grasse)
- Marie Grasse (Conservateur en Chef des musées de Grasse)
- Rémy TASSOU (Artiste Sculpteur) représenté par Patricia CIVEL, Association L'Art Tisse à Valbonne.
- Isabelle DENAYER (UPE06)

Lieu de rendez-vous

Théâtre de grasse
2, avenue Maximin Isnard
06130 Grasse

Les prochains rendez-vous des « Rencontres Economiques de Pôle Azur Provence »

- ❖ **Mars 2011** : La politique de l'emploi : stage, formation, recrutement. Quelques recettes !
- ❖ **Mai 2011** : La communication d'entreprise

Inscription, contact et informations :

Pôle Azur Provence – Direction du développement Economique
Sylvie Lasnier – Tél. 04 97 05 22 08
Mail : dev-eco@poleazurprovence.com

CONTACT PRESSE

Muriel Courché

Relations presse Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence :

Tél. 04.97.05.22.03 – Gsm : 06.68.93.02.42

mcourche@poleazurprovence.com

